



Secrétariat

1^{er} octobre 2024

Circulaire

Circulaire du Secrétaire général

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : Désignation des agents certificateurs, des agents ordonnateurs et des signataires autorisés pour les opérations bancaires

1. La présente circulaire a pour objet d'informer le personnel que, conformément aux articles 2.4 à 2.7 des Règles de gestion financière de l'Autorité internationale des fonds marins ([ISBA/ST/SGB/2008/02](#)), le Secrétaire général désigne les membres du personnel ci-après pour remplir les fonctions d'agent certificateur, d'agent ordonnateur et de signataire autorisé pour les opérations bancaires :

Agents certificateurs

José Dallo Moros
Gwénaëlle Le Gurun
Marcelino Miranda
Marie Bourrel-McKinnon
Oliver Murima
Sheldon Gruber

Agents ordonnateurs

Yongsheng Cai (pour les sommes comprises entre 20 000 et 40 000 dollars)
Joseph Khoreich (jusqu'à 19 999 dollars)
Pablo Vidal (jusqu'à 19 999 dollars)

Signataires autorisés pour les opérations bancaires

Michael W. Lodge
Changsung Lim
Luciana Genio
Akuila Tawake

- Ces personnes sont nommées avec effet immédiat et jusqu'à nouvel ordre.
- La présente circulaire remplace celle parue sous la cote [ISBA/ST/IC/2024/5](#).

Le Secrétaire général
(*Signé*) Michael W. Lodge

